



Résolution attestant la fin des travaux

Extrait du procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de _____
tenue le _____ 20 _____.

Sont présents :

formant quorum sous la présidence de _____.

Est (sont) également présent(s) :

➤ **Numéro de dossier :** _____

➤ **Titre du projet :** _____

➤ **Résolution numéro :** _____

ATTENDU QUE _____ a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du _____ au _____;

ATTENDU QUE _____ transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes :

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
- un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de _____, appuyée par _____, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de _____ autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Copie certifiée conforme

ce _____ jour de _____ 20 _____.

Maire ou mairesse

Secrétaire-trésorier(-ière) ou greffier(ière)